

Transition énergétique et transition écologique



Changement climatique, effondrement de la biodiversité et raréfaction des ressources naturelles invitent à un changement de modèle économique et social. La transition énergétique est l'un des piliers de la politique environnementale et française.

Cette politique se traduit par l'adoption de nouvelles formes de vivre ensemble, de produire et de consommer, dans le respect du vivant et des ressources planétaires.

La transition énergétique est l'adoption d'un mix énergétique basé sur les énergies renouvelables.

Elle implique également la sobriété et l'efficacité énergétique, comme le mentionne le scénario Négawatts. Chaque territoire peut ainsi valoriser ses ressources disponibles et bénéficier de retombées économiques, sociales et environnementales.

Zoom sur... le mât de mesure

La campagne de mesures de vent est une étape importante dans le développement d'un projet éolien. La précision et la cohérence des données en vent collectées sont essentielles pour la conception et l'optimisation du projet, ainsi que l'analyse de faisabilité et, en dernier lieu, le financement du parc.

Pour ce faire, nous utilisons un mât de mesure, placé de telle sorte que les données récoltées reflètent au mieux les conditions de vent de la zone d'étude.

Ce mât, en treillis métallique, mesure 124,5 m de hauteur. Il sera en place au moins une année, au cours de laquelle les données sont transmises et traitées par un bureau d'étude externe, ainsi que par nous-même.

La vitesse du vent sera indiquée par quatre anémomètres placés à différentes hauteurs et la direction du vent sera obtenue grâce à deux girouettes. Equipé d'une plaque photovoltaïque et d'une batterie, le mât sera totalement autonome en énergie.

Parallèlement à ces outils, des instruments appelés «batcorders» (mot valise anglais constitué de «bat», la chauve-souris et de «recorder», l'enregistreur) seront installés sur le mât pour identifier et quantifier en continu les espèces de chauves-souris présentes en hauteur et à proximité



BULLETIN D'INFORMATION

N°1

Mars 2021



Sophie VANOVERSCHELDE

Cheffe de projet EnR
Sophie.vanoverschelde@enertrag.com
TÉL : 06 08 57 37 69



Paul RICOSSÉ

Chargé Dialogue Territorial et
Concertation
paul.ricosse@enertrag.com



ENERTRAG

Cap Cergy
4-6 rue des Chauffours
95015 Cergy-Pontoise
TÉL : 01 30 30 60 09

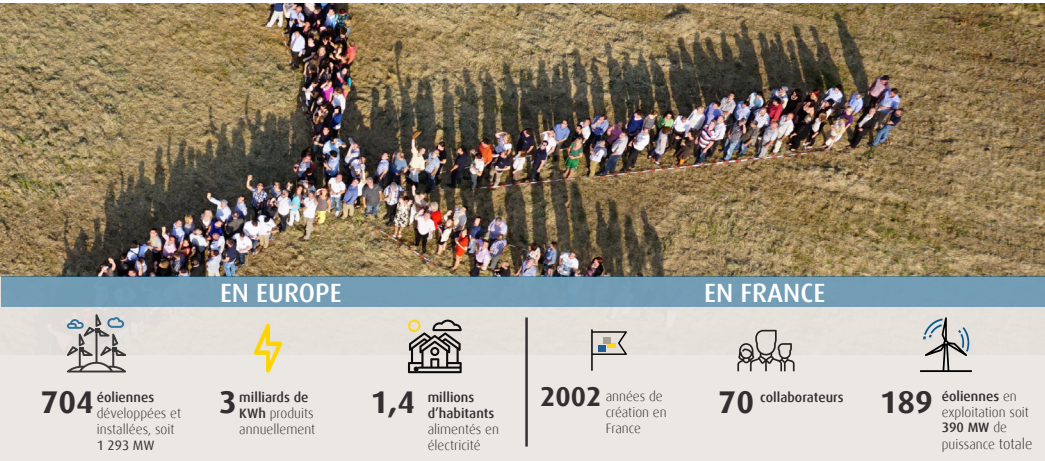


SITE INTERNET

www.france.enertrag.com

PROJET DE PARC ÉOLIEN DE MOULIN BOIS

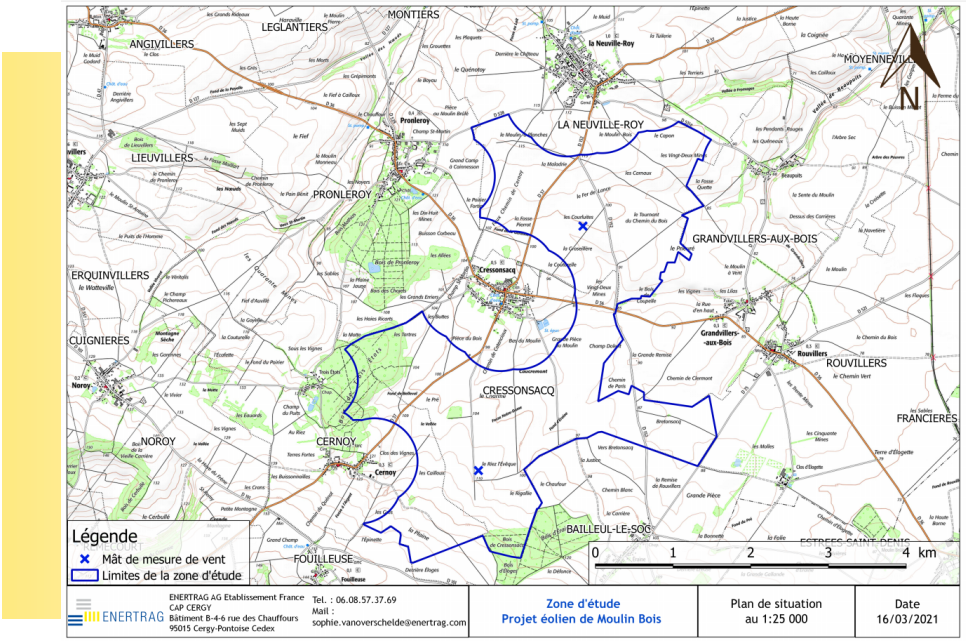
ENERTRAG – Qui sommes-nous ?



ENERTRAG France est l'établissement français du groupe allemand ENERTRAG AG qui est l'un des acteurs majeurs du secteur des énergies renouvelables en Europe. Depuis 1992, le groupe a installé plus de 700 éoliennes (1293 MW), représentant une production annuelle de près de 1.68 millions de MWh par an. Créée en 2002, ENERTRAG France emploie près de 80 collaborateurs et a installé à ce jour 189 éoliennes représentant une puissance totale de 396 MW, soit la consommation électrique de plus de 396 000 foyers. ENERTRAG est très présent en Hauts de France, et ce depuis ses débuts. Forte de ses 23 projets éoliens en phase développement (développement, instruction, autorisé), et 23 parcs réalisés (soit 254,25 MW), la société dispose d'une agence basée à Amiens, ainsi que d'un centre de maintenance à Saint Quentin.

Une concertation spécifique au projet de Moulin Bois va être mise en place sur vos territoires. Enertrag fait le choix de faire intervenir un cabinet de concertation local nommé CFPE, basé à Grandfresnoy.

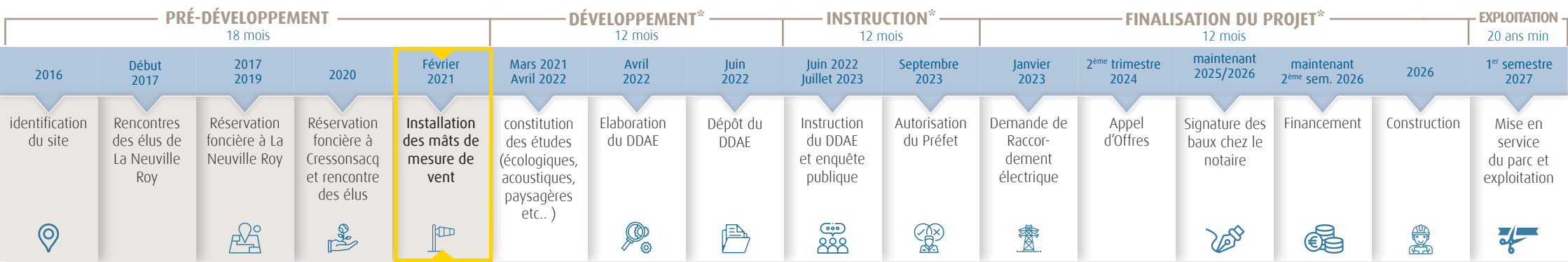
Présentation du projet éolien et historique



Le projet éolien de «Moulin Bois» est né de plusieurs échanges entre ENERTRAG et le conseil municipal de La Neuville Roy en 2017, puis avec le conseil municipal de Cressonsacq en 2020. La proximité des zones d'opportunités de parc éolien sur ces communes nous ont poussés à la réflexion d'un projet commun, s'étendant du sud de La Neuville Roy jusqu'aux plaines de Cressonsacq.

Pour l'administration française, un projet éolien est une «Installation Classée pour la Protection de l'Environnement» (ICPE). Il doit donc faire l'objet de nombreuses études (écologique, acoustique, paysagère etc...) traitées dans un dossier de «Demande d'Autorisation Environnementale» (DAE) qui sera instruit par les services de l'Etat.

En terme de développement, le projet éolien de «Moulin Bois» achève sa phase de pré-développement, avec la mise en place de deux mâts de mesure de vent dans la plaine agricole, et débute sa phase de constitution des études. Etant très en amont de la phase de développement du projet, la localisation des éoliennes n'est connue pour l'heure.



*prévisions